



Intemperie , indemniser ou pas ?

Par **keanette**, le **08/02/2012** à **17:32**

Bonjour

Je suis chauffeur poids lourds , mon employeur me mets de repos non payé lorsque qu'il a des annulation de tourné ou bien interdiction pl du aux intemperies, est t-il dans son droit de ne pas me payé ? Ai je droit a une eventuelle indemnisation ?

Je precise que je n'ai pas droit au jour recupérateur car j'ai été embauchée il n'y a q'un mois.

ps : desoler pour les fautes d'orthographe